

OBJET : REDEVANCE D'OCCUPATION DU DOMAINE PUBLIC POUR LES INFRASTRUCTURES DE COMMUNICATIONS ÉLECTRONIQUES - ANNÉE 2021

Siège : Orsay

Nombre de délégués en exercice	:	78
Présents	:	58
Présents et représentés	:	73
Votants	:	73

Le mercredi 24 novembre 2021, le Conseil Communautaire dont les membres ont été légalement convoqués le 18 novembre 2021, s'est réuni à 21h05, sous la présidence de M. de LASTEYRIE, salle du Conseil - 21 rue Jean Rostand à Orsay.

DELEGUES PRESENTS

Madame Stéphanie GUEU-VIGUIER	Commune de Ballainvilliers
Monsieur Jean-François VIGIER	Commune de Bures-sur-Yvette
Monsieur Christian LECLERC	Commune de Champlan
Monsieur Jean-Pierre CRUSE	Commune de Chilly-Mazarin
Madame Karine GREMION	Commune de Chilly-Mazarin
Monsieur Dominique LACAMBRE	Commune de Chilly-Mazarin
Madame Rafika REZGUI	Commune de Chilly-Mazarin
Madame Muriel DORLAND	Commune d'Epinay-sur-Orge
Monsieur Vincent GALLET	Commune d'Epinay-sur-Orge
Monsieur Yann CAUCHETIER	Commune de Gif-sur-Yvette
Madame Caroline LAVARENNE	Commune de Gif-sur-Yvette
Madame Florence NOIROT	Commune de Gif-sur-Yvette
Madame Lucie SELLEM	Commune de Gometz-le-Châtel
Monsieur Jean-Pierre MEUR	Commune de la Ville du Bois
Monsieur Lodovico CASSINARI	Commune des Ulis
Madame Sarah JAUBERT	Commune des Ulis
Monsieur Gabriel LAUMOSNE	Commune des Ulis
Madame Françoise MARHUENDA	Commune des Ulis

Madame Délila M'HENNI	Commune des Ulis
Monsieur Christian LARDIERE	Commune de Linas
Monsieur Stéphane DELAGNEAU	Commune de Longjumeau
Madame Catherine GAILLARD	Commune de Longjumeau
Madame Sandrine GELOT	Commune de Longjumeau
Monsieur Bernard XAVIER	Commune de Longjumeau
Madame Catherine DELAITRE	Commune de Marcoussis
Madame Hélène BACH	Commune de Massy
Madame Caroline CAILLEAU	Commune de Massy
Monsieur Vincent DELAHAYE	Commune de Massy
Monsieur Roger DEL NEGRO	Commune de Massy
Madame Hawa NIANG	Commune de Massy
Monsieur Pierre OLLIER	Commune de Massy
Monsieur Franck ROUGEAU	Commune de Massy
Madame Isabelle KLJAJIC	Commune de Montlhéry
Monsieur Didier PERRIER	Commune de Nozay
Madame Martine CHARVIN	Commune d'Orsay
Madame Elisabeth DELAMOYE	Commune d'Orsay
Monsieur Philippe ESCANDE	Commune d'Orsay
Monsieur David ROS	Commune d'Orsay
Monsieur Laurent CARO	Commune de Palaiseau
Monsieur Gilles CORDIER	Commune de Palaiseau
Monsieur Pierre COSTI	Commune de Palaiseau
Monsieur Grégoire de LASTEYRIE	Commune de Palaiseau
Madame Véronique LEDOUX	Commune de Palaiseau
Madame Delphine PERSON	Commune de Palaiseau
Monsieur Mokhtar SADJI	Commune de Palaiseau
Madame Catherine VITTECOQ	Commune de Palaiseau
Monsieur Michel SENOT	Commune de Saclay
Monsieur Pierre-Alexandre MOURET	Commune de Saint-Aubin
Monsieur Bernard GLEIZE	Commune de Vauhallan
Madame Karine CASAL DIT ESTEBAN	Commune de Verrières-le-Buisson
Monsieur Vincent HULIN	Commune de Verrières-le-Buisson
Monsieur Jean-Paul MORDEFROID	Commune de Verrières-le-Buisson
Monsieur François Guy TRÉBULLE	Commune de Verrières-le-Buisson
Monsieur Victor DA SILVA	Commune de Villebon-sur-Yvette

Madame Nathalie PLUMAIL	Commune de Villebon-sur-Yvette
Monsieur Igor TRICKOVSKI	Commune de Villejust
Monsieur Guillaume VALOIS	Commune de Villiers-le-Bâcle
Monsieur Florian GALLANT	Commune de Wissous

DELEGUES ABSENTS REPRESENTES

Madame Irène BESOMBES	a donné pouvoir à	Monsieur Jean-François VIGIER
Monsieur Olivier BOUCHE	a donné pouvoir à	Monsieur Pierre OLLIER
Monsieur Alain FAUBEAU	a donné pouvoir à	Monsieur Yann CAUCHETIER
Madame Catherine LANSIART	a donné pouvoir à	Monsieur Yann CAUCHETIER
Monsieur Clovis CASSAN	a donné pouvoir à	Monsieur Lodovico CASSINARI
Monsieur Olivier THOMAS	a donné pouvoir à	Madame Catherine DELAITRE
Madame Hella KRIBI-ROMDHANE	a donné pouvoir à	Monsieur Roger DEL NEGRO
Monsieur Mustapha MARROUCHI	a donné pouvoir à	Madame Hawa NIANG
Madame Elisabeth PHILIPPOTEAU	a donné pouvoir à	Monsieur Pierre OLLIER
Monsieur Nicolas SAMSOEN	a donné pouvoir à	Monsieur Vincent DELAHAYE
Monsieur Hakim SOLTANI	a donné pouvoir à	Monsieur Franck ROUGEAU
Monsieur Claude PONS	a donné pouvoir à	Madame Isabelle KLJAJIC
Madame Shirley LEGRAND	a donné pouvoir à	Madame Delphine PERSON
Madame Françoise FERNANDES	a donné pouvoir à	Monsieur Florian GALLANT
Monsieur Stéphane BAZILE	représenté par	Madame Marie Dominique GLEYE, suppléante

DELEGUES ABSENTS

Madame Corinne BAIRRAS	Commune d'Epinais-sur-Orge
Madame Nathalie FRANCESETTI	Commune d'Igny
Monsieur Francisque VIGOUROUX	Commune d'Igny
Madame Alexia PERRIN	Commune de Longjumeau
Madame Michèle FRERET	Commune de Massy

Secrétaire de séance : Delphine PERSON

Délibération n° 2021-334

OBJET : REDEVANCE D'OCCUPATION DU DOMAINE PUBLIC POUR LES INFRASTRUCTURES DE COMMUNICATIONS ÉLECTRONIQUES - ANNÉE 2021

Le Conseil Communautaire,
sur rapport de Monsieur David ROS.

VU le Code général des collectivités territoriales ;

VU le Code des postes et communications électroniques ;

VU le décret n°2005-1676 du 27 décembre 2005 relatif aux redevances d'occupation du domaine public non routier, aux droits de passage sur le domaine public routier et aux servitudes sur les voies privées prévus par les articles L.45-1, L.47 et L.48 du Code des postes et communications électroniques ;

VU les statuts de la Communauté d'agglomération Paris-Saclay en vigueur ;

CONSIDÉRANT les montants plafonds des redevances d'occupation du domaine public dues pour l'année 2021 par les opérateurs de communications électroniques sur proposition de l'Association des Maires de France ;

CONSIDÉRANT l'avis de la commission n°2 « Développement économique, Recherche, Innovation, Emploi, Insertion, Commerces et artisanat, Accompagnement à l'entrepreneuriat, Economie circulaire, Très Haut Débit » en date du 7 octobre 2021 ;

APRES EN AVOIR DELIBERE,

1. **FIXE** le montant des redevances pour l'occupation du domaine public dues par les opérateurs de communications électroniques pour l'année 2021, selon le barème suivant :

Type d'artère	Caractéristique de l'artère	Montant de la redevance par km/an par artère
Réseau avec utilisation du sol ou du sous-sol	Fourreau occupé	41,29 €
Réseau aérien		55,05 €
Chambre de tirage ou de raccordement, armoires		27,53 € le m ² d'occupation du domaine public par an

Délibération n° 2021-334

2. DIT que les montants de la redevance d'occupation du domaine public seront revalorisés annuellement au 1^{er} janvier de chaque année en appliquant la règle de revalorisation, dont les modalités de calcul sont définies à l'article R. 20-53 du Code des postes et communications électroniques, en l'occurrence « la moyenne des quatre dernières valeurs trimestrielles de l'index général relatif aux travaux publics » (index TP01) ;
3. PRECISE que cette disposition, conformément au Code des postes et des communications électroniques, s'applique aux exploitants de réseaux ouverts au public bénéficiant d'un droit de passage sur le domaine public routier ;
4. AUTORISE le Président à signer tout document relatif à cette affaire.

Fait et délibéré le mercredi 24 novembre 2021

Extrait conforme à l'original

G d h
Le Président,
Maire de Palaiseau



Grégoire de LASTEYRIE

ADOPTÉE par (73 VOIX)

73 POUR : Mme Stéphanie GUEU-VIGUIER , Mme Irène BESOMBES , M. Jean-François VIGIER , M. Christian LECLERC , M. Olivier BOUCHE , M. Jean-Pierre CRUSE , Mme Karine GREMION , M. Dominique LACAMBRE , Mme Rafika REZGUI , Mme Muriel DORLAND , M. Vincent GALLET , M. Yann CAUCHETIER , M. Alain FAUBEAU , Mme Catherine LANSIART , Mme Caroline LAVARENNE , Mme Florence NOIROT , Mme Lucie SELLEM , M. Jean-Pierre MEUR , M. Clovis CASSAN , M. Lodovico CASSINARI , Mme Sarah JAUBERT , M. Gabriel LAUMOSNE , Mme Françoise MARHUENDA , Mme Délila M'HENNI , M. Christian LARDIERE , M. Stéphane DELAGNEAU , Mme Catherine GAILLARD , Mme Sandrine GELOT , M. Bernard XAVIER , Mme Catherine DELAITRE , M. Olivier THOMAS , Mme Hélène BACH , Mme Caroline CAILLEAU , M. Vincent DELAHAYE , M. Roger DEL NEGRO , Mme Hella KRIBI-ROMDHANE , M. Mustapha MARROUCHI , Mme Hawa NIANG , M. Pierre OLLIER , Mme Elisabeth PHILIPPOTEAU , M. Franck ROUGEAU , M. Nicolas SAMSOEN , M. Hakim SOLTANI , Mme Isabelle KLJAJIC , M. Claude PONS , M. Didier PERRIER , Mme Martine CHARVIN , Mme Elisabeth DELAMOYE , M. Philippe ESCANDE , M. David ROS , M. Laurent CARO , M. Gilles CORDIER , M. Pierre COSTI , M. Grégoire DE LASTEYRIE , Mme Véronique LEDOUX , Mme Shirley LEGRAND , Mme Delphine PERSON , M. Mokhtar SADJI , Mme Catherine VITTECOQ , M. Michel SENOT , M. Pierre-Alexandre MOURET , Mme Marie Dominique GLEYE , M. Bernard GLEIZE , Mme Karine CASAL DIT ESTEBAN , M. Vincent HULIN , M. Jean-Paul MORDEFROID , M. François Guy TRÉBULLE , M. Victor DA SILVA , Mme Nathalie PLUMAIL , M. Igor TRICKOVSKI , M. Guillaume VALOIS , Mme Françoise FERNANDES , M. Florian GALLANT

0 CONTRE :

0 ABST. :

ID télétransmission : 091-200056232 - 20211124 - 1mc 36844 - DE-1-1

Délibération n° 2021-334

Date AR Préfecture : 11/12/2021

- Affichée / Publiée le : 11/12/2021

- En application des dispositions des articles R.421-1 à R.421-5 du code de justice administrative, cette délibération peut faire l'objet d'un recours en annulation devant le Tribunal Administratif de Versailles dans un délai de deux mois à compter de son affichage ou de sa publication.

- La juridiction peut être saisie de manière dématérialisée par l'application Télérecours citoyens accessible à partir du site www.telerecours.fr